

# Panneaux de transitions

& 17 objectifs  
de développement  
durable

JUILLET  
2022

Clé de lecture





## Des panneaux synthétiques pour outiller la transition territoriale

2

JUILLET 2022

LES PANNEAUX DE TRANSITIONS DES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 2020, l'Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise (UrbaLyon) a engagé un chantier transversal visant à structurer une « grammaire » commune autour des questions liées aux enjeux de transition en s'appuyant notamment sur la matrice des 17 ODD.

Il est apparu, il y a déjà quelques années, nécessaire de changer notre façon de penser le territoire : d'une vision aménagiste de la planification du développement, à une vision plus sociétale mobilisant le plus grand nombre d'acteurs autour d'objectifs communs. Dans le même temps, les compétences des collectivités partenaires ont changé et UrbaLyon s'adapte en faisant évoluer son accompagnement.

Il faut aujourd'hui être plus agiles et soucieux du décroisement de la transversalité, des complémentarités des actions et des projets de tous les acteurs impliqués localement. Pour cela, nous avons besoin de référentiels communs à nos partenaires.

Par ailleurs, de multiples événements nous montrent chaque jour l'ampleur des enjeux climatiques, sociaux et économiques auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés.

Ces phénomènes s'inscrivent dans une échelle mondiale et dans le long terme. Ils dépassent le périmètre d'action strict des décideurs locaux qui sont confrontés à des enjeux opérationnels plus circonscrits, parfois à régler dans l'urgence. Chacun peut constater néanmoins qu'ils impactent déjà le présent et le futur de nos territoires de proximité.

Anticiper les risques, diminuer les vulnérabilités, renforcer leurs capacités d'actions, autant de défis majeurs pour les collectivités à la fois sociaux, sanitaires, économiques et environnementaux.

Les décisions et les actions locales qui engagent le court et le moyen termes doivent aujourd'hui s'inscrire dans une perspective plus large et de long terme. C'est là l'objectif des stratégies dites « de transition ».



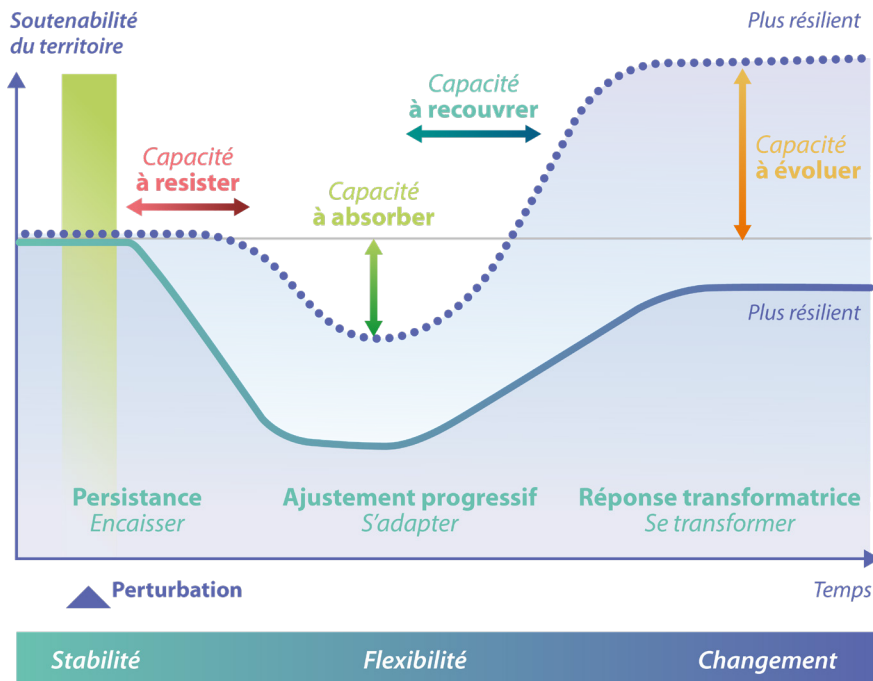
Pour aider les territoires locaux à s'emparer du sujet, UrbaLyon propose une mise en contexte très synthétique des problématiques de transition à l'échelle de l'aire métropolitaine.

Un kit graphique, composé de plusieurs panneaux et du présent livret, constitue un outil, un support de médiation dont les collectivités peuvent se saisir pour nourrir leurs réflexions, hiérarchiser leurs orientations, cibler leurs actions.

Ces panneaux proposent d'interfacer la pensée et l'action dans une approche multithématique et multi-échelle. Ils invitent à repérer les parties prenantes, les interdépendances et les réciprocitys envisageables, les actions déjà engagées pouvant avoir un effet levier.

### Vocabulaire : soutenabilité & résilience

Crises et chocs : moins subir, s'adapter vite pour être fort aujourd'hui et demain sur nos territoires





RUBRIQUES

# Clés de lecture des panneaux

4

JUILLET 2022

LES PANNEAUX DE TRANSITIONS DES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 1 **Définition : de quelle transition parlons-nous ?**  
Définition des transitions .....P.6

## LES ENJEUX

### APPRÉHENDER L'INTERDÉPENDANCE DES TERRITOIRES

- 2 **Quels liens avec les objectifs multithématiques du développement durable ?** Les 17 objectifs du développement durable - Un outils pour croiser les enjeux .....P.12
- 3 **Quels sont les grands enjeux interterritoriaux ?** L'aire métropolitaine, espace du dialogue interterritorial ....P.10
- 4 **Les chiffres clés** .....P.11

## LES ACTIONS

### AGIR TOUS ENSEMBLE POUR S'ENGAGER DANS LA TRANSITION .....P.14

- 5 **Quels rôles pour les collectivités locales ?**  
Quelles sont les parties prenantes concernées ?
- 6 **Existe-t-il des actions de transition concrètes et inspirantes déjà engagées ?**

## LES OBJECTIFS NATIONAUX

- 7 **L'évolution du contexte réglementaire** Dates clés et jalons réglementaires à horizon 2050 .....P.15



1

2

3

5

LES ENJEUX

**LE DÉFI AU SERVICE DES TERRITOIRES POUR LA TRANSITION : LA SOCIÉTÉ BAS CARBONE**

La transition vers un modèle bas carbone est un défi majeur pour nos territoires. Elle implique une profonde transformation de nos modes de production, de consommation et de consommation de l'énergie. Elle nécessite une coopération étroite entre tous les acteurs des territoires : collectivités, entreprises, citoyens et associations. Pour cela, nous devons développer des stratégies territoriales cohérentes, qui prennent en compte les spécificités de chaque territoire et qui favorisent l'innovation et la création de nouvelles activités. Cette transition est un défi qui nécessite une action collective et une gouvernance partagée.

**APPRÉHENDER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES ENJEUX ET TERRITOIRES**

2015 vs 2050 projections for energy consumption, CO2 emissions, and population.

**QUELS ENJEUX ?**

**VERS UNE SOCIÉTÉ BAS CARBONE**

Diagram illustrating the sectors contributing to a low-carbon society: Energy, Industry, Transport, Buildings, Agriculture, and Services.

**8% DE PRODUCTION ÉNERGÉTIQUE RENOUVELABLE DANS LE CONSTAT DES TERRITOIRES ET EN 2020 ENVIRONNEMENTAL**

Map of the region showing energy production and environmental indicators.

2 340 € 33% 71% 18% 43% 8.5%

4

LES ACTIONS

**AGIR TOUS ENSEMBLE POUR S'ENGAGER DANS LA TRANSITION**

**QUELS ENJEUX ?**

**QUELS ENJEUX ?**

1. ÉNERGIE ET ÉQUIPEMENTS

2. ENVIRONNEMENT

3. PRODUCTION ET STOCKAGE

4. RÉGULATION ET LIAISON

**QUELS ENJEUX ?**

**QUELS ENJEUX ?**

1. ÉNERGIE ET ÉQUIPEMENTS

2. ENVIRONNEMENT

3. PRODUCTION ET STOCKAGE

4. RÉGULATION ET LIAISON

5

6

LES OBJECTIFS NATIONAUX

LES OBJECTIFS NATIONAUX ET EUROPÉENS	2015	2019	2020	2024	2028	2030
AGENDA 2030	41%	52%	55%	60%	65%	68%

7

## Définition des transitions

La transition peut combiner une série de stratégies de transitions thématiques qui précisent les objectifs pour le territoire, se complètent et interagissent entre elles.

Le kit proposé par UrbaLyon se concentre sur les axes thématiques qui nécessitent d'être envisagés à l'échelle élargie des complémentarités et interdépendances territoriales.

L'ensemble concourt à :

- réduire nos impacts (pollutions, émissions, dégradations) et nos intrants liés à notre développement,
- à protéger et restaurer le vivant,
- à préserver notre environnement pour améliorer la santé de nos concitoyens,

Des panneaux synthétiques, conçus comme des supports de médiation

- à réduire les inégalités
- à se mobiliser contre la pauvreté
- à tenter de relocaliser l'économie productive,
- à préserver l'emploi mais aussi sa qualité,
- à doter les territoires des moyens de résilience pour s'adapter au réchauffement climatique,
- à garantir une alimentation durable et de qualité pour tous,
- à réorienter les finances publiques et privées vers les investissements « sans regret », accompagner la recherche dans les innovations durables,
- à prendre en compte la mondialisation des problèmes et des solutions.



## LA TRANSITION VERS UNE ALIMENTATION RÉSILIENTE

**Le système alimentaire** désigne l'ensemble des étapes, de la production agricole à la valorisation des déchets, transports compris, qui permettent d'alimenter la population. La résilience de ce système fait référence à sa capacité, tout au long de la chaîne, à fournir une nourriture suffisante, diversifiée et de qualité à toute la population, malgré des perturbations plus ou moins prévisibles : changement climatique, destruction de la biosphère, dépendance aux énergies fossiles, artificialisation et dégradation des sols agricoles, situations de crise (événement climatique extrême, choc pétrolier, crise sociale, dysfonctionnement des infrastructures numériques...).

## LA TRANSITION VERS UNE MOBILITÉ SOUTENABLE

**La mobilité** est la variable d'ajustement pour accéder aux différentes fonctions localisées dans le territoire. La transition vers une mobilité soutenable ne s'appuie donc pas uniquement sur l'organisation des modes de transport, mais également sur l'aménagement du territoire et des modes de vie (services, commerces, télétravail, etc.). La mobilité soutenable vise un fonctionnement territorial équitable et peu consommateur d'énergie. Les actions concrètes sont la sobriété (ou la maîtrise de la demande de déplacement), l'utilisation de modes de transport peu carbonés (vélo, marche), la décarbonation et l'efficacité énergétique pour les transports routiers et ferrés.

## LA TRANSITION VERS UN CADRE DE VIE FAVORABLE À LA SANTÉ

Les préoccupations environnementales en **santé publique** s'accroissent ces dernières années face à l'importante progression des maladies dites chroniques, majoritaires aujourd'hui dans les causes de mortalité.

Ces maladies sont la conséquence d'un ensemble complexe de facteurs, d'expositions et d'interactions regroupés sous le terme de santé environnementale, dépassant l'approche traditionnelle de la médecine. De par leurs compétences élargies, les collectivités locales, en agissant sur la qualité des cadres de vie et la cohésion sociale, deviennent des acteurs incontournables d'une transition vers une approche préventive de la médecine et vers des territoires favorables à la santé.



## LA TRANSITION VERS UNE SOCIÉTÉ BAS CARBONE

La transition vers un territoire bas carbone (ou transition énergétique) désigne une modification profonde de notre modèle de production (énergies fossiles importées : uranium, pétrole, gaz... ; système centralisé) et de consommation de l'énergie, en le réorientant vers un système sobre et faiblement émetteur de gaz à effet de serre. Pour cela, deux leviers complémentaires sont décisifs : une baisse significative des consommations énergétiques (pour alimenter les besoins de chaleur et froid, en électricité et gaz) et une évolution du mix énergétique faisant la part belle aux énergies renouvelables (solaire, bois énergie, géothermie, aérothermie, méthanisation, éolien, hydroélectricité, valorisation des déchets...).



## LA TRANSITION VERS UNE INDUSTRIE LOCALE ET DURABLE

La crise sanitaire a mis en lumière l'interdépendance de chaînes de **production industrielles** mondiales, ainsi que la forte dépendance de l'industrie française aux importations. Assurer la transition vers une industrie locale et durable, c'est rendre les territoires plus résilients, leur donner les outils pour résister aux chocs futurs. En réduisant fortement l'impact environnemental de l'industrie, la transition vers une maîtrise locale des chaînes de production stratégiques doit contribuer à stopper quarante années d'érosion du socle productif au service d'une économie plus sobre, pourvoyeuse d'emplois et correctrice des inégalités sociales.

## LA TRANSITION VERS UNE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

Face à l'augmentation des diverses formes de la pauvreté (monétaires, conditions de vie ...), la transition vers le zéro pauvreté est un défi important à toutes les échelles. Au regard des crises actuelles et à venir, l'atteinte de cet objectif nécessite la mise en place d'une double approche relative à la justice sociale et spatiale et aux politiques multisectorielles. Dans la lutte contre la pauvreté, trois champs d'actions se distinguent : le droit au foncier accessible, l'accès à la microfinance et l'accompagnement dans les difficultés du quotidien (privations ou restrictions de consommation, difficultés d'accès au logement, à l'énergie, aux équipements et services, etc.) et les inégalités qui s'en suivent.

## LA TRANSITION VERS DES TERRITOIRES VIVANTS

Le vivant et la biodiversité sont au centre des préoccupations pour la transition écologique. Ils sont facteurs de stabilité, donc de résilience, pour les sociétés humaines. Ainsi, une transition vers des territoires vivants inclut les enjeux de renaturation des espaces par la végétalisation ou l'intégration de la nature en ville, la restauration du cycle de l'eau ou encore l'évolution des pratiques agricoles. Fragmentation et destruction des habitats, pollutions diverses, surexploitation des ressources, changement climatique ou même diffusion d'espèces invasives sont à l'origine d'une érosion rapide de la biodiversité. La qualité des écosystèmes et la diversité biologique sont pourtant indispensables à la santé humaine.

# LES ENJEUX

## APPRÉHENDER L'INTERDÉPENDANCE

### DES TERRITOIRES (CARTE ET CHIFFRES CLÉS)

10

JUILLET 2022

LES PANNEAUX DE TRANSITIONS DES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



## L'aire métropolitaine, espace du dialogue interterritorial

UrbaLyon a tissé avec ses membres et ses partenaires des relations de proximité et de confiance, avec comme points de convergence les intérêts de chacun et de tous.

Le périmètre d'intervention d'UrbaLyon a évolué progressivement, accompagnant la dynamique territoriale de ses partenaires, pour s'inscrire progressivement à l'échelle de l'aire métropolitaine. Les cartographies sont représentées au

"carré métropolitain", un espace de 125 km de côté, qui regroupe 1 314 communes, 3,69 millions d'habitants, 1,52 million d'emplois publics et privés.

Les panneaux visent moins à apporter de la donnée nouvelle qu'à éclairer les enjeux croisés sur les différentes transitions, à une échelle vaste qui fait ressortir les nécessités de coopération, solidarité et interdépendances entre les territoires.







# Les 17 objectifs du développement durable

Un outil, une méthode pour croiser les enjeux

12

JUILLET 2022

LES PANNEAUX DE TRANSITIONS DES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Chaque panneau appréhende une transition à travers le prisme du référentiel des 17 ODD (Objectifs de développement durable) de l'Agenda 2030, qui permet une approche transversale (touche toutes les dimensions sociétales) et systémique (chaque objectif étant en interrelation avec un autre).

En effet, ce référentiel constitue à la fois un projet politique des membres de l'ONU, à horizon 2030 (adopté en 2015), mais également une méthode de décloisonnement de la pensée et des enjeux - utilisée comme telle ici. Il vise un idéal à atteindre supposant autant la justice sociale, que la croissance économique, la paix et la solidarité que la préservation des écosystèmes.

Les transitions doivent effectivement être considérées comme des maillons d'un même système, ayant des répercussions multiples sur les volets environnementaux, sanitaires, sociaux, économiques et politiques. Ces enjeux sont interdépendants et les politiques publiques doivent en tenir compte.

17 ODD,

MODE D'EMPLOI

## Guide de lecture de la "Roue des ODD"

— Considérer l'objectif principal au centre de la roue (la transition présentée sur le panneau) :

*Exemple : des cadres de vie favorables à la santé et au bien-être (3<sup>e</sup> ODD)*

— L'appréhender à travers le prisme du 1<sup>er</sup> ODD (pas de pauvreté) : qu'est-ce qui relie cette transition (la santé et le bien être) à la lutte contre la pauvreté ?

*Exemple : l'accès aux soins...*

— Faire tourner la « roue » et appréhender cette transition au regard des autres ODD, et ainsi de suite.

Ainsi l'amélioration de la santé et du bien-être suppose tout autant de travailler sur les politiques sanitaires que de renforcer l'action publique dans d'autres domaines comme l'alimentation (favoriser l'accès de tous à une alimentation saine), l'aménagement (des espaces publics de qualité) ou l'économie (développer des emplois décents) autant de facteurs qui interagissent ensemble.



# Un outil composé de 17 Objectifs de développement durable, 169 cibles et 232 indicateurs de suivi

## Objectifs de développement durable simplifiés au prisme de l'aire métropolitaine lyonnaise

- 1• Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes (revenus, accès aux soins...)
- 2• Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
- 3• Permettre à tous une vie saine, en bonne santé et promouvoir le bien-être
- 4• Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité et promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie
- 5• Parvenir à l'égalité des sexes en mettant fin aux violences et aux discriminations
- 6• Garantir l'accès à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau
- 7• Garantir l'accès à des services énergétiques fiables, durables à un coût abordable
- 8• Soutenir une économie partagée et durable, le plein emploi et un travail décent pour tous
- 9• Promouvoir une industrialisation durable au profit de tous, encourager l'innovation et l'accès aux réseaux

- 10• Réduire les inégalités au sein et entre les territoires par des actions efficaces et responsables
- 11• Faire en sorte que les territoires urbains et ruraux soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
- 12• Établir des modes de production et de consommation durables pour une utilisation rationnelle des ressources
- 13• Prendre l'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
- 14• Exploiter de manière durable tous les milieux aquatiques, limiter les pollutions, les rejets et les déchets
- 15• Restaurer les écosystèmes terrestres en les exploitant de façon durable, gérer durablement les forêts, inverser le processus de dégradation des sols et favoriser la biodiversité
- 16• Assurer l'accès de tous à la justice, réduire toutes les formes de violence et favoriser des institutions efficaces, responsables et ouvertes
- 17• Renforcer les partenariats locaux pour le développement durable pour des actions concertées et soutenues



# QUELLES LES ACTIONS

Les collectivités territoriales et notamment les intercommunalités et métropoles ont un rôle clé à jouer. Elles disposent aujourd’hui d’une responsabilité déterminante en matière de politique locale écologique et énergétique, en complément de leurs politiques sectorielles et outils d’aménagement (PLUI, PLH, PDM...).

Néanmoins, la multiplicité de mutations à l’œuvre lorsqu’un territoire s’engage dans la transition met en évidence la nécessité de changer d’échelle, dépasser les périmètres administratifs et d’agir en transversalité. Ceci implique d’associer l’ensemble des acteurs, voire de déconstruire nos modalités d’actions en décloisonnant de manière systématique, et ainsi abandonner entièrement les logiques sectorielles. Le périmètre d’intervention de la collectivité est également remis à plat par une approche à plusieurs échelles et les enjeux de réciprocités, de coopérations avec les collectivités voisines.

Il s’agit de parvenir à collaborer, coproduire.

La transition exige une cohérence d’ensemble : la collectivité a un rôle à jouer dans la coordination entre les acteurs, les habitants, à toutes les échelles. Le rôle des autres acteurs peut varier allant de la mise en œuvre, l’impulsion, le soutien, le financement, ou encore la régulation d’actions, etc.

## **Des initiatives inspirantes et des territoires déjà en transition**

En effet, une multiplicité d’initiatives locales, maillées entre elles, peut créer de nouvelles opportunités de lien social et d’économies de proximité, permettant aux sociétés de se préparer à l’après-pétrole. Les territoires de notre périmètre sont déjà en action. Les panneaux représentent quelques exemples d’actions réalisées ou en cours sur les territoires locaux.

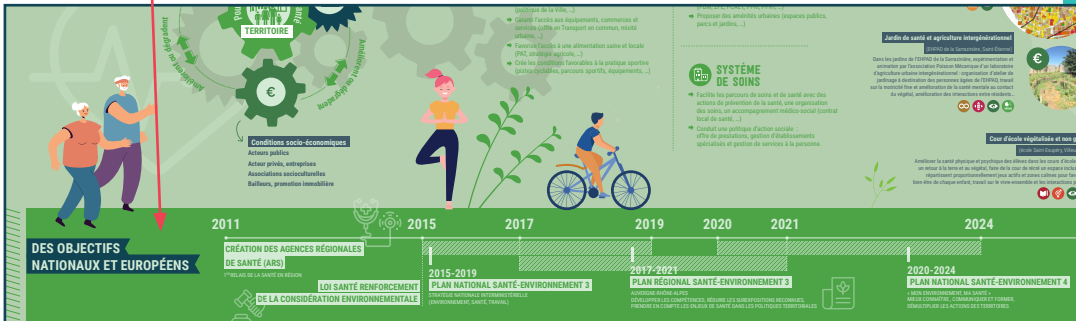


# LES OBJECTIFS NATIONAUX & EUROPÉENS (PAR ÉTAPES)

## Dates clés et jalons réglementaires à l'horizon 2030... (ou 2050)

Une rubrique spécifique présente le cadre réglementaire dans lequel s'inscrivent les territoires : une série d'objectifs et ambitions aux niveaux national et international définissent le cap à franchir en plusieurs

jalons. Ils donnent à voir une tendance globale ambitieuse en faveur de la transition et permettent de porter des ambitions à court (2020-2026), moyen (2030) et long termes (2050).



Directeur de publication : **Damien Caudron**  
Référént : **Oriane Faure - o.faure@urbalyon.org**  
et **Philippe Mary - p.mary@urbalyon.org**

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers  
et compétences de l'ensemble du personnel  
de l'Agence d'urbanisme



Agence d'**Urbanisme** de l'aire  
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23<sup>e</sup> étage  
129 rue Servient  
69326 Lyon Cedex 3  
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00  
[www.urbalyon.org](http://www.urbalyon.org)